



HAL
open science

Un modèle interprétatif: “ l’amitié-âge ”

Alexis Ferrand

► **To cite this version:**

Alexis Ferrand. Un modèle interprétatif: “ l’amitié-âge ”. L’analyse des réseaux personnels(HDR), Université Lille 1, pp.XXXIX - LVIII, 1993. halshs-00257934

HAL Id: halshs-00257934

<https://shs.hal.science/halshs-00257934>

Submitted on 20 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN MODELE INTERPRETATIF : L'AMITIE-AGE

Alexis FERRAND,

In *L'analyse des réseaux personnels* (Tome 1)

Habilitation à diriger des recherches,
(Responsable M.Forsé)

Université de Lille 1, 1993, p XXXIX - LVIII

NB . La pagination de ce fichier n'est pas celle de l'HDR

La présentation liminaire du domaine de la recherche a formulé deux idées comme étant des postulats : la tension qu'implique pour des individus la conscience de la finitude et le manque de forme sociale où serait spécifiquement et explicitement prise en charge cette tension. D'où il résulterait que cette tension jouerait de manière sous-jacente à l'intérieur de différents types de relations interpersonnelles plus ou moins institutionnalisées. Et nous avons appelé amitié-âge la forme particulière de relation exprimant cette tension.

Identifier ces idées comme des postulats n'est qu'une manière commode d'écarter, dans un premier temps, leur mise en discussion. Or elles ont été dérivées à partir d'analyses existantes portant sur les groupes d'âges et les relations amicales. Nous indiquons ici comment le modèle de l'amitié-âge peut être construit à l'intersection de diverses interprétations théoriques de ces réalités. Il ne s'agit de proposer ni une nouvelle problématique de l'amitié, ni une critique des rapports d'âge dans notre société. De manière plus limitative il s'agit d'explicitier les propositions qui permettent de comprendre - parfois de justifier - les particularités du modèle proposé. De

manière contingente selon les contraintes liées à telle ou telle opportunité de recherche empirique les analyses ont abordé une question ici centrale, là périphérique, ainsi qu'une dimension ou une autre de ce modèle. Il constitue la raison d'être et la visée des divers travaux engagés, de même que la référence utilisée de manière récurrente pour questionner des problématiques ou des méthodes.

Si l'amitié en général et l'amitié-âge en particulier peuvent s'inscrire dans des formes sociales variées, ceci ne veut pas dire qu'elles sont indépendantes des règles du jeu social. Elles émergent dans le cadre de rapports particuliers entre les principales sphères institutionnelles d'une société ; et c'est en référence à ces rapports que les propriétés typiques de l'amitié-âge seront secondairement définies.

La confiance : entre institutionnalisation et interpersonnalité

En 1956, S.N.EISENSTADT publie *From generation to generation, age groups and social structure*. Plus récemment dans *Patrons, clients and friends*¹ il examine les relations fondées sur la confiance, dont les relations amicales. Groupes d'âge et amitié : deux interrogations successives, deux interrogations liées par l'auteur lui-même. Elles ont en commun une vision composite de la structure institutionnelle d'une société comprenant une sorte de noyau dur, qui peut comporter des contradictions ou des dysfonctionnements, et diverses institutions, ou relations typiques, qui viennent compenser latéralement ces dysfonctions.

L'interprétation d'EISENSTADT sur les configurations institutionnelles favorisant l'émergence des groupes d'âges est résumée dans le premier chapitre de *From generation to generation, age groups and social structure*. Une longue citation vaut autant qu'un commentaire.

"Quand, cependant, les grands principes intégrateurs de la structure sociale diffèrent de ceux qui régulent la vie familiale et les relations dans la parenté, une douce évolution de la sphère familiale à la cité ou à d'autres solidarités formelles est impossible, car, à une certaine étape de son cycle de vie, l'individu doit changer ses modèles de comportement pour pouvoir

¹ S.N.EISENSTADT et L.RONINGER, 1984.

accéder pleinement au statut d'adulte dans la société... dans ce cas, les orientations fournies par les modèles familiaux étant limitées, apparaît une réaction défensive en faveur de relations et de groupes homogènes selon l'âge" (p.43).

"Dans une certaine mesure l'enfant doit se détacher des identifications de son enfance et ses attentes doivent aller au-delà des rôles actuels et des identifications concrètes de cette période. Cette nécessité... est particulièrement criante lorsque les principes intégrateurs de la société sont universalistes (p.44)... Des regroupements d'enfants et d'adolescents se rencontrent dans toute société, quelle que soit sa structure... Mais c'est seulement dans les sociétés universalistes que ces groupes sont plus structurés et développent une identification forte fondée sur les besoins que nous venons de mentionner" (p.46).

"Ainsi émerge dans le système social la nécessité fonctionnelle d'une assignation des individus à un type de statut qui assure une gratification stable (ascriptive et diffuse), et qui ne soit pas enfermée dans les frontières étroites de la parenté, des groupes de descendance, ou de tout autre groupe partiel fondé sur des critères particularisants propres à limiter le développement d'une solidarité globale."(p.48).

Ces extraits montrent qu'EISENSTADT, en 1956, inscrit la problématique des groupes d'âges dans la perspective de la socialisation comme processus d'acquisition de statuts et de rôles nouveaux au-delà des inscriptions dans la parenté. Pour l'individu, par principe, l'appartenance au groupe d'âge est temporaire : "La solidarité interne des groupes de jeunes est rapidement détruite, ...". Mais l'auteur ajoute "... cependant beaucoup d'amitiés pour la vie sont établies pendant cette période et un esprit général de camaraderie est inculqué" (p.227). Certaines amitiés pourraient ainsi être la forme prise à l'âge adulte d'un rapport interpersonnel expérimenté ¹ dans le groupe adolescent.

Ce premier pont entre les approches des groupes adolescents et les relations d'amitié est complété par une hypothèse sur la fonctionnalité spécifique des groupements restreints : ils seraient seuls capables de procurer des gratifications ascriptives et diffuses. Examinant le statut de la confiance (trust) comme mode de régulation sociale, en 1984, il note que "presque par définition, les conditions qui conduisent à la stabilité de la confiance sont mieux assurées dans

¹ Nous disons ici "expérimenté" pour respecter l'esprit du texte d'EISENSTADT. Pour notre part nous serions porté à penser que ce rapport interpersonnel est "fondé" à cette période et dure ensuite.

des univers relativement étroits d'activité et d'interactions sociales" (p.30) mais que ces conditions sont contradictoires avec les types d'organisations, plus complexes, variées et différenciées, capables d'assurer le développement social. Il existerait donc un hiatus entre ces "unités ascriptives élémentaires" et un ordre institutionnel plus large, lieu du pouvoir et des rapports instrumentaux.

Analysant les relations d'amitié dans les sociétés modernes, il indique que "ces formes diverses de relations interpersonnelles qu'on rencontre dans les sociétés modernes varient... aussi en fonction du type de rapports qu'elles ont avec les principes institutionnels fondamentaux des sociétés dans lesquelles elles se développent. Elles varient particulièrement selon la puissance et la forme de leur ambivalence et de leur opposition relativement à ces principes... Ces relations tendent à instaurer un type plus parfait de communauté non soumise aux exigences de la division sociale du travail et du pouvoir, et elles semblent par principe s'opposer et transcender ces exigences." (p.284-285)¹. En cela l'interpersonnalité des relations amicales est dynamisée par une "quête", une tension, vers la réalisation de la confiance et des "valeurs pures" de l'ordre social ; par la réalisation d'une société idéale.

C'est parce que l'amitié conteste l'ordre, au nom de ses propres idéaux mal réalisés, mais d'une certaine façon s'en accommode, qu'elle peut exister comme interpersonnalité (et non affiliation totalisante au groupement oppositionnel) et qu'elle doit se tenir dans les marges de la "privacy"².

Le coeur de l'argumentation de S.N.EISENSTADT est constitué par les modalités d'articulation entre : a) la division du travail et la distribution du pouvoir ; b) l'ordre des

¹ "These various interpersonal relations found in modern societies differ ../. also with respect to the mode of their relations to the basic institutional premises of the respective society in which they develop".

"They differ especially with the strength and mode of their ambivalent and oppositionary orientations to these premises ../. These relations seek to install a purer type of *communitas* unrestricted by the exigencies of the social division of labour and of power, and seen as in principle opposed to them and transcending them..."

² These oppositionary orientations are, however, couched in terms of the upholding of pure interpersonal relations and values which necessarily go beyond any existing institutional order, but which on the whole accept such orders within their own realms. Hence these relations evince little emphasis either on the reconstruction of centres (NB. du pouvoir institutionnel) or on the involvement in highly institutionalised political activities of different movements, parties and sectors. Rather, they are characterised by a tendency, in different degrees, to isolate themselves in their private realms from such activities" (p.290).

significations et de la confiance. "Toutes les sociétés humaines développent différentes manières d'entrecroiser la confiance et les significations avec les relations instrumentales et les rapports de pouvoir dans des formes particulières d'institutions ; et cependant c'est cet entrecroisement qui imprègne les attitudes très ambivalentes où s'enracinent fondamentalement le développement des relations interpersonnelles et les tensions qui leurs sont inhérentes" (p.32).

Les groupes d'âges étaient vus comme une agence de socialisation, temporaire dans le cours de la vie (assurant à la fois des apprentissages et des gratifications spécifiques), préparant une "bonne" intégration. Ici l'ordre institutionnel lui-même est structurellement mis en question. L'interpersonnalité des relations amicales n'est plus le simple résidu d'une socialisation juvénile, mais une forme relationnelle centralement liée au type de contrat social constitutif de la matrice institutionnelle. Elle est liée de manière ambivalente à l'ordre (réaffirmation des idéaux et contestation de leur mise en pratique instituée¹) et localisée dans la sphère privée. Dès lors on est en droit de penser l'amitié autant à partir de manifestations relationnelles particulières, contingentes à des contextes sociaux particuliers, que comme cette tension elle-même, cette distance prise relativement à l'ordre existant pour exprimer un idéal de l'ordre.

Fraternisation communautaire fondée sur le serment

Allan SILVER (1985), dans un panorama des conceptions de la confiance dans la théorie sociale et politique indique, que la pensée libérale a toujours mis l'accent sur les qualités morales, dont la confiance, qui seraient propres aux groupements élémentaires - famille, associations, voisinage - et aux relations interpersonnelles qui s'y nouent.

Critiquant la théorie de LUHMANN de la dépersonnalisation de la confiance dans les systèmes complexes, il note qu'il est "de plus en plus difficile de concevoir l'état libéral en continuité morale avec la société" (p.62). Et il ajoute : "On comprend la confiance comme une qualité morale qui jaillit de ces secteurs de la société indifférents à la logique explicite du contrat - particulièrement le domaine des relations personnelles, défini par des principes qui se détachent clairement des modalités du marché, de la bureaucratie et du droit formel" (p.63).

¹ P.BLAU (1964, p.280) donne à cette hypothèse une valeur générale, sans la "localiser" dans un type particulier de relation : "Les valeurs culturelles véritables qui légitiment les institutions existantes contiennent en germe leur destruction potentielle, parce que les attentes idéales que ces valeurs font naître dans l'esprit des hommes pour justifier l'ordre social existant ne peuvent être pleinement réalisées par lui et peuvent ainsi servir de justification, si nécessaire, pour s'opposer à lui" .

Ce type de formulation comporte l'idée d'un hiatus structurels entre l'interpersonnalité régie par la morale et d'un côté l'ordre politique, de l'autre l'ordre économique. Mais le domaine de l'interpersonnalité gouverné par la morale est en lui-même très varié, et ne se voit pas définir un contenu spécifique : il recouvre aussi bien la parenté que le voisinage ou divers groupements. En cela il englobe l'univers particulier des relations amicales que nous cherchons à circonscrire, mais ne permet pas d'identifier ses caractéristiques singulières.

En utilisant l'histoire comme métaphore d'une configuration socio-logique qui est peut-être toujours d'actualité, un regard sur l'instant fondateur des villes peut suggérer l'existence d'un domaine relationnel particulier extérieur comme ci-dessus au marché ; extérieur à la citoyenneté qui définit le sujet de droit ; mais extérieur aussi à la parenté et cependant lié à ces trois domaines institutionnels essentiels.

A propos de la ville médiévale, Max WEBER indique (1921, Trad. 1982) : "La ville occidentale - et plus particulièrement la ville médiévale - n'était pas seulement économiquement un siège industriel et commercial, politiquement une forteresse et un lieu de garnison, administrativement une juridiction : elle était aussi un lieu de fraternisation communautaire fondée sur le serment" (p.65)¹.

Max WEBER évoque la nécessité d'une autonomisation de l'association économique des bourgeois qui serait née grâce à une "usurpation originaire par un acte incisif de sociation des bourgeois, une fraternisation fondée sur le serment". Ce processus-événement emporte avec lui "le sens sociologique de l'unification de la ville" (p.69). Quel statut théorique donner à une collectivité fondée sur le serment, lourde, qui plus est, de la prétention à instaurer un nouvel ordre ? Un serment engage des personnes entre elles et constitue un groupe. N'est-on pas ici au moment où ce que nous appelions jusqu'ici interpersonnalité est en fait au fondement de l'ordre proprement social et non pas le terrain exclusif de la morale ?

Le caractère revendicatif (pour employer un terme moderne) de ces fraternités, à travers un processus "illégitime", renvoie à une question générale : celle de l'ordre qui précède l'ordre,

de l'organisation sociale qui met en cause l'état social et institutionnel du moment. La fraternité des conjurés est la forme sociale qui institue le passage à un nouvel ordre.

Fraternité hors parenté : irrévocabilité et similitude

Cependant une première rupture précède ²la conjuration : celle qui crée des individus en qualité paradoxale de "frères" hors parenté.

"Dans les nouvelles villes, c'est en tant qu'individu que le citoyen entrait dans la bourgeoisie. C'est en tant qu'individu qu'il prêtait serment de bourgeois. Plus que l'origine familiale, c'était la qualité de membre de l'association locale de la ville qui garantissait le statut de bourgeois... La ville médiévale était aussi une association culturelle... Mais le christianisme avait pris à la famille sa signification rituelle, car dans sa nature même la communauté chrétienne était une association confessionnelle d'individus et non une association rituelle de familles..." (p.62-63). Ainsi la fraternité (religieuse) est une base **spécifique** de structuration du social hors parenté, qui instaure l'existence d'une individualité irréductible à une position dans la parenté : le frère (hors parenté, défini par la filiation mystique du Christ³) autorise l'émergence du frère (conjuré, réuni dans la fondation de la ville) et du frère (civilement solidaire pour affronter les incertitudes de la vie)¹.

L'ami est parfois désigné comme un frère. La parenté est une matrice à la fois relationnelle concrète et idéologique, qui, dans beaucoup de sociétés, est transférable dans des ordres relationnels qui lui sont cependant étrangers. Il n'étonne pas qu'on puisse parler l'amitié dans la terminologie de la parenté. Cependant les rapports entre amitié et parenté font l'objet d'interprétations variées.

Une première conception, fonctionnelle, des rapports entre amitié et parenté se fonde sur des attendus psychologiques, des besoins humains : "C'est précisément en fonction des

¹ M.WEBER réalise ici une énumération des institutions majeures constitutives de ce que les auteurs structuralo-fonctionnalistes identifieraient clairement comme la matrice institutionnelle de la ville. Or elle est "aussi" un lieu de fraternisation communautaire.

² Historiquement ou socio-logiquement, la question n'a pas ici d'importance.

³ Il faut rappeler ici que le modèle idéo-logique spécifique de la fraternité chrétienne est rebelle à toute **opposition** individu / société. Cette doctrine - qui constitue un fondement historique majeur et durable des sociétés dites "modernes" - dispose l'équivalence de l'amour de l'autre et de l'amour de chacun pour le Christ. La "communauté" existe par cette indistinction entre chaque membre singulier et son principe commun : Dieu. Cette métonymie institue la fraternité comme à **la fois** relation interindividuelle et réalité collective.

contraintes pesant sur des personnes apparentées dont les rôles sont définis trop clairement et fortement qu'elles doivent chercher en dehors de la sphère de la parenté l'"amour fraternel" - et l'amitié (R.PAINE, 1969, p.508). "Certains besoins humains de type affectif sont universels et dans notre société sont pris en charge par l'amitié, soit seule soit en relation avec d'autres institutions..." (*ibid.*, p.506). Cette conception ouvre un vaste domaine de spéculations théoriques et de recherches empiriques qui mettent l'accent, principalement dans le champ de la psychosociologie, sur la dimension "affinitaire" de l'amitié, sur l'attraction entre les personnes² et sur les gratifications que les individus peuvent en retirer. Dans ces analyses, la sociologie est réduite à énoncer les conditions de possibilités sociales et institutionnelles, et aussi les facteurs influençant la variété, d'un lien interhumain dont la nature et la fonction ont été situées hors de son champ de compétence.

Une autre conception des ces rapports peut mettre l'accent sur certaines propriétés formelles respectives des liens de parenté et d'amitié. "Etre frère" fait partie de ceux des liens de parenté qui sont ascriptifs, l'amitié (occidentale, urbaine, "moderne") est considérée comme volontaire. L'opposition est claire. La consanguinité, les liens entre frères, sont de plus, par principe, irrévocables. Qu'en est-il des liens d'amitié ? Il n'y a pas plus de réponse théorique qu'empirique unifiée à cette question. On choisira ici de considérer que l'irrévocabilité constitue une des lignes de tension, à la fois pratique et normative, de l'univers flou des liens qui se reconnaissent comme amicaux. Et que la métaphore du frère importe dans le champ de l'amitié le double sens d'un lien "à la vie à la mort", c'est-à-dire l'inconditionnalité et l'irrévocabilité.

D'autres propriétés formelles opposent clairement et en même temps relient parenté et amitié. Les positions que définit la parenté ne sont que des écarts (sexe, génération, séniorité). Lorsque des classes d'équivalence sont constituées à partir d'un de ces trois axes structurels, elles n'effacent pas les écarts résultant des autres. Un frère en parenté est à la fois le plus proche, le plus semblable à soi, et cependant généalogiquement toujours marqué par un dénivelé dans

¹ "... fraternitas, definable as a pseudo-kinship group of a character in principle congenial to christianity" *International Encyclopedia of the Social Sciences*, volume 6, p.184.

² On trouvera par exemple dans V.J.DERLEGA et B.A.WINSTEAD (1986) une présentation de différentes approches fondées sur ce paradigme général.

l'ordre des naissances, sauf pour la figure (mythiquement valorisée) des jumeaux. Par contre la "fraternité" hors parenté évoque une relation avec un "vrai" frère en tant que pur alter-ego, à la fois individu détaché du réseau différentiel de la parenté, et parfaitement similaire à soi.

Cette propriété formelle du frère hors parenté suggère l'existence d'une seconde ligne de tension dans l'univers relationnel de l'amitié : celle qui viserait l'instauration d'un rapport à un autre qui aurait la même origine (ascendance) sans que cette origine soit généalogique, et qui serait, dans l'ordre propre de ce rapport, le plus semblable à soi.

Cette tension, parce qu'elle met en jeu le rapport à une origine commune non généalogique dans la relation à l'autre ouvre la possibilité d'une forme collective. La référence à l'origine commune permet à la dyade d'acquérir une consistance proprement sociale, à l'écart d'une pure fusion identificatoire réciproque¹. Cette structure élémentaire triadique où deux acteurs se rencontrent à l'origine commune sous le sceau d'une égalité proclamée est ouverte à des jeux multiples engageant un plus grand nombre d'acteurs, et pouvant prendre forme de groupe, d'association, d'amicale peut-être.

L'égalité comme effet et non condition du lien

Ayant ainsi évoqué, sous la figure du frère hors parenté, la tension vers une "pure" similitude à l'écart de la parenté, nous pouvons examiner le devenir de cette tension dans les rapports entre l'amitié et cette autre dimension essentielle de la structure sociale qu'est la stratification et la hiérarchisation sociale des statuts.

Les études empiriques montrent que les partenaires d'un lien amical tendent à être majoritairement de même statut social. Et la théorie cherche à expliquer pourquoi des acteurs qui se ressemblent s'assemblent. De manière tout à fait convaincante on peut montrer l'effet ségrégatif des contextes de rencontre ou la nécessité d'être d'accord pour ne pas être en désaccord (P.LAZARSEFEL et R.K.MERTON, 1954)². On peut également invoquer le fait que l'idéal moderne de l'amitié suppose un lien dénué de toute signification instrumentale et qui donc

¹ Cette formulation laisse pour l'instant pendante la question de l'instauration de cette référence commune, de la façon dont l'origine commune peut être significativement dite, désignée, reconnue, en un mot instituée par le jeu relationnel dont elle est simultanément la condition de possibilité.

² On peut utiliser cette formulation, car une partie de l'argumentation des auteurs est clairement tautologique.

pourrait être "contaminé" si une différence statutaire rendait possible un intéressement matériel des parties (A.SILVER, 1989)¹.

Ces interprétations considèrent les écarts constitutifs de la stratification sociale comme des réalités structurelles - ce que nous admettons - mais également comme des réalités déterminantes pour toutes les sphères de la vie sociale, c'est-à-dire comme des réalités absolument incontournables. Le caractère nécessairement universel et déterminant de la stratification est notamment exprimé par la proposition : "l'amitié est un lien qui suppose l'égalité entre les partenaires".

En première analyse ceci signifie que l'égalité est une pré-condition, qu'elle doit exister avant l'émergence du lien amical, qui ne pourrait sauf cas plutôt exceptionnels - qui font le caractère exemplaire de situations romanesques - s'établir que si cette condition est d'abord remplie.

Une seconde manière de comprendre "supposer" peut vouloir dire que l'amitié pose par elle-même l'égalité des partenaires. Cette idée est argumentable de deux façons. Les échanges constitutifs des liens amicaux appartiennent au domaine de l'échange social dans lequel il n'existe pas d'équivalent généralisé (P.BLAU, 1964). Juger qu'une amitié est "intéressée" ou non est du seul ressort des protagonistes qui savent et décident la valorisation réciproque de ce qu'ils échangent. Ce sont eux qui apprécient si l'échange est égalitaire : l'égalité est décrétée comme un effet ou une composante du lien.

D'autre part, c'est le propre de n'importe quel lien social de définir arbitrairement les propriétés des acteurs qui sont pertinentes pour lui, dans sa sphère propre. Lorsque la constitution décrète l'égalité des citoyens, elle la crée dans l'ordre politique, mais est incapable de simplement la vouloir dans l'ordre économique. Si l'amitié n'est pas réductible à un bricolage psychologique de l'attraction interpersonnelle, s'il s'agit de quelque façon d'un lien qui prend place dans la matrice institutionnelle de la société, alors il faut se demander non seulement ce qui la rend possible, mais ce qu'elle institue². Dans cette perspective, il est possible d'affirmer que

¹ "In modern culture, equality of status reduces the risk that "instrumentalism" will illegitimately affect the world of private friendship so that friends do not value each other 'for their own sakes'" (p.280).

² P.BOURDIEU (1982, p.59) note que "l'institution est un acte de magie sociale qui peut créer de la différence ex-nihilo" ; de manière analogue on soutient ici qu'elle peut créer de la ressemblance.

l'amitié crée l'égalité ès amitié des partenaires, égalité qui n'est pas un "idéal" mais un effet de l'interaction dans l'ordre propre du lien.

La discussion scientifique sur l'homophilie des liens amicaux est totalement biaisée par son incapacité, finalement, à "prendre au sérieux" l'objet qu'elle analyse. Les acteurs sont égaux parce qu'ils sont amis, et, cela étant posé, l'égalité statutaire plus ou moins grande des amis dans les autres sphères de la vie sociale traduit des modes d'articulation entre l'égalité amicale et d'autres égalités, mais non un écart entre un idéal et une réalité.

Ce mode d'articulation est volontiers interprété comme une capacité du lien de ne pas tenir compte de certaines différences sociales. Ceci constituant, dans les définitions de l'amitié, une des dimension de "l'autonomie" de la relation. L'ordre amical n'est ni plus ni moins "autonome" que l'ordre politique, religieux ou économique. Il est, comme eux, auto-instituant. Comme eux, partie prenante de leurs rapports réciproques qui constituent la structure sociale. De la même manière qu'on peut examiner comment l'ordre économique recode dans sa logique propre des différences de sexe ou d'âge, on peut examiner comment l'ordre amical recode pour son propre usage des différences de sexe, d'âge, de richesse, de pouvoir. Si on caractérise l'amitié comme univers relationnel "autonome", il faut l'entendre au sens d'univers auto-instituant, intégré dans la structure sociale, et non au sens d'une sorte d'autonomie concédée à la marge, comme ce que la cour de récréation serait à la classe.

L'hétérogénéité des logiques institutionnelles

En 1989 l'AISLF a choisi "le lien social" comme thème fédérateur de son XIIIème colloque. Et il fut, bien sur, question **des** liens sociaux. Le passage théorique du singulier au pluriel est une des caractéristiques sous-jacentes des conférences introductives. Mais dans ce passage, deux perspectives d'analyse doivent être distinguées.

La première, de manière explicite ou implicite, est héritière du structuralo-fonctionnalisme, lors même qu'elle plaide son dépassement : dans le lien social, elle questionne un modèle d'articulation des sphères institutionnelles qui ferait - bien ou mal - l'unité de la société, c'est-à-dire l'ordre. Dans cette perspective les désarticulations structurelles, "la fragmentation.. le déforçement des systèmes de totalisation" (G.BALANDIER, 1989, p.23), sont mis en cause et l'homme contemporain substituerait "aux anciens rapports sociaux défauts.. les

relations de réseau constituées selon les affinités et les relations d'association formées selon les intérêts et les solidarités" (*ibid.*, p.24). De même, dans sa fresque historique sur l'individualisme C.LALIVE D'EPINAY (1989, p.46, sq.) cherche à identifier ce qu'ont été les piliers institutionnels et idéologiques de l'ordre comme mise en forme sociale de la tension entre l'affirmation de l'individualité et les exigences de la collectivité. Et il note : "Le lien social propre aux sociétés industrielles voit ses fils s'étioler (huitième thèse)... Mais on observe aussi la montée de multiples formes de solidarités de vie quotidienne : bandes, clubs, associations, réseaux...". Les modalités d'articulation des institutions d'une société cesseraient de répondre à une logique dominante et à une unité unitaire. Et ce passage historique est exprimé en termes de perte d'ordre¹. Certaines formes de lien social, interpersonnelles, solidaires, affinitaires seraient "nouvelles" ou émergentes.

Une autre perspective peut poser - comme paradigme théorique - la question de l'unité de la société à partir de l'hétérogénéité des logiques institutionnelles qui s'y manifestent.

Pour illustrer cette conception, suivons la présentation par M.SEGALEN d'un réseau de coureurs à pied distingués (1989, p.34). Lorsque certains sociologues voient dans ce type d'exercice la mise en oeuvre "des modèles globaux de notre société" (paradigme unitaire), l'auteur suggère que d'autres interprétations sont possibles et note que "c'est aussi un puissant lieu d'entraide et de sociabilité. Les étapes de la vie familiale de chacun sont marquées **collectivement**², naissances, anniversaires, mariages ; la mort est l'occasion d'une solidarité considérable. Par ailleurs, l'entraide interne est considérable ; les médecins du groupe sont consultés en cas de difficultés graves de santé, le banquier procure des stages aux enfants en fin de scolarité etc. Si le discours explicite proclame l'égalité de tous, partant de l'idée qu'en short tous les coureurs sont frères, et que seule compte la performance physique, il n'en est rien dès que l'on se situe dans l'avant ou l'après course. La mise en scène démocratique ne résiste plus."

¹ Il se trouve qu'aussi bien le fonctionnalisme, que les dérives fonctionnalistes du matérialisme historique ont tendu à créditer des sociétés d'une logique dominante supposée effective, c'est-à-dire supposée capable de se subordonner toutes les sphères de la vie sociale.

² C'est nous qui soulignons, nous reviendrons sur cet aspect.

Ce texte est symptomatique. Il nous indique qu'existe un champ institutionnel¹ dont la fonction explicite ("l'alibi officiel" selon l'auteur) est la course à pied dominicale au Bois de Boulogne. Les fonctions latentes sont de deux ordres : célébration communautaire du cycle de vie et entraide instrumentale. Par ailleurs l'égalité de principe, la fraternité, régissant l'ordre propre de cette institution ne vaut pas en dehors de son domaine d'activité. Ces propriétés résument très exactement le modèle théorique du contenu de la sphère institutionnelle que nous identifions sous le terme "d'amitié-âge" et le modèle d'articulation de cette sphère aux autres sphères institutionnelles de notre société.

Les acteurs sociaux sont subtils : les jeux multiples ne sont pas des "doubles jeux", des faux semblants, des perversions, ou la manifestation de l'aveuglement par l'idéologie. Les pratiques auxquelles ils donnent des formes réglées opèrent des recodages qui sont vrais : à course, les membres de ce réseau sont réellement égaux, c'est-à-dire rien d'autre que coureurs, c'est-à-dire aptes à être inégalisés par la logique interne de la course (on se situe ici dans une sociologie compréhensive où le sens institue la vérité de la réalité²). Et ce sont aussi de vrais recodages : ils tiennent compte de manière variée des attributs et qualités sociales que les acteurs acquièrent par leur position dans la stratification (on se situe en extériorité pour examiner par exemple quelles sont les bornes de la variété des autres appartenances sociales que l'univers de la course à pied tolère pour pouvoir la recoder comme égalité). On identifie ici à la fois l'hétérogénéité des principes constitutifs des appartenances et leur articulation particulière qui n'est pas nécessairement déterministe.

Si nous supposons admise l'idée de la spécificité auto-instituante de pratiques particulières demeure ouvert le problème du lien social lorsque ce terme veut évoquer autre chose que le modèle d'ordre plus ou moins unitaire d'une structure institutionnelle. Si le lien n'est pas l'ordre global, il en est une sous-partie. Laquelle ? Sont clairement identifiés le politique en son territoire, l'économique sur le marché, si besoin le religieux, chacun plus ou moins articulé à la parenté. Reste donc le social ? Quelles sont la forme et les fonctions proprement sociales du social au sein de la société ? Les deux "fonctions latentes" évoquées à partir du texte de

¹ "Dans cette association sans aucune existence officielle et qui ne laissera pas de trace écrite, s'observent tous les attributs d'une micro-société avec ses codes, ses règles, son langage, ses sanctions." (*ibid.*, p.33).

² Il n'y a pas de "mise en scène démocratique". Cette scène, particulière, articulée de façon particulière à d'autres, est démocratique. On doit prendre au sérieux les règles que les acteurs se donnent.

M.SEGALEN apportent une réponse partielle à cette question. La célébration communautaire du cycle de vie et l'entraide au sein d'un groupe d'égaux permettent l'expression de la visée collective de la coopération humaine à côté des domaines où elle est finalisée par des buts instrumentaux, mais aussi sans les ignorer.

L'âge, l'égalité collective contre le hasard de la mort

Rappelons que S.N.EISENTADT identifie dans l'amitié une tension vers un "type plus parfait de communauté non soumise aux exigences de la division du travail et du pouvoir" ; tandis qu'A.SILLVER note, pour les couches sociales les plus éduquées des sociétés occidentales, que "la qualité des amitiés est jugée d'autant plus haute qu'elle inverse les manières de la société englobante". Ces formulations décrivent deux modes d'articulation logique de l'amitié à la totalité : la comparaison évaluative et l'inversion. Mais le sens des commentaires laisse penser que la "vérité" réside au noyau dur de la société : dans le marché ou le politique.

Si on admet le modèle d'une unité structurelle intégrant l'hétérogénéité, il n'y a pas de vérité centrale dont les sphères institutionnelles et les représentations qui leur sont liées ne seraient que des dérivés logiques sous forme de reflet, inversion, masque, etc. L'amitié dit simplement autre chose, "parle" d'autre chose qui n'est ni reflet idéal ni reflet inverse d'une signification supposée centrale.

Nous formulons l'hypothèse que, parmi les différents liens d'amitié, certains sont spécifiquement liés à la conscience de la finitude et de la mort. Serait en jeu la possibilité de donner à l'existence des individus une signification dans une forme sociale capable de la ritualiser. Chaque sphère institutionnelle - par définition - produit, propose, impose un sens et des justifications aux rôles que les acteurs y tiennent. Mais, dans l'inventaire des rôles offerts par notre société, celui de "mortel" n'est pas prévu. L'assignation d'un âge aux individus indique bien la prise en compte du cours de la vie et du vieillissement. Ce n'est alors qu'un attribut individuel venant indiquer les capacités propres aux sphères les plus variées. Un nombre considérable de situations rituelles invoquent l'âge par et pour ce qu'il autorise ou proscrit en qualité de citoyen, individu sexué, travailleur, ayant droit, consommateur, etc. Mais, de manière générale, il n'existe

pas de forme sociale ritualisant spécifiquement le vieillissement pour le vieillissement¹ et parmi les multiples échelles d'âge toutes parlent du cours de la vie, mais aucune ne parle de l'âge comme course à la mort.

Cependant des réalités collectives peuvent être interprétées comme porteuses d'un ensemble de significations spécifiquement et explicitement liées à la mise en jeu de la mort, au destin. Dans cette perspective des travaux sur les associations de conscrits (M.BOZON, 1987) et des associations d'anciens combattants peuvent être repris (A.PROST, 1977). Il s'agit de deux formes sociales distinctes mais qui présentent des homologues. Elles existent du fait de la guerre et des risques de mort que celle-ci comporte. Elles énoncent dans leur ordre propre l'égalité des membres, le caractère solidaire et fraternel des liens interpersonnels. Elles ont, entre autres, des expressions rituelles proprement collectives. Il est possible d'interpréter ces réalités en cherchant les articulations entre l'origine, la forme, et le sens². On a suggéré que l'égalité, comme principe, n'est pas une "valeur" ou une représentation idéologique surimposée, mais l'enregistrement d'un risque individuel de mort identique pour les membres d'un groupe défini. Formellement, seul le hasard (tirage au sort pour la conscription, trajectoire des projectiles pour la tranchée) différencie ceux qui restent et ceux qui s'en vont. Une situation originelle institue l'égalité de chacun et de tous devant le risque constitué par l'absurdité indifférenciée du hasard de mort, qui produira cependant la différence majeure entre être enrôlé ou mourir, versus rester au pays ou en vie. Le jeu social annule cette inégalité inqualifiable et ne retient que l'égalité initiale devant le risque de mort pour en faire le fondement d'une forme collective "fraternelle"³.

Ces réalités sont liées à la guerre et elles peuvent être considérées comme paroxystiques ou exceptionnelles. Elles peuvent aussi être considérées comme paradigmatiques. Le hasard qui définit le moment individuel du décès s'y manifeste plus clairement que dans le cours démographique normal d'une collectivité. Mais la structure de la situation est analogue.

¹ Que le décès signe une fin dernière ou le début d'une autre vie est ici secondaire.

² Un article (FERRAND, 1980) et une communication (FERRAND, 1981) présentent cet essai d'interprétation et sont reproduits dans le tome 2, partie III, chapitres 3 et 4.

³ On peut objecter que cette égalité est banalement l'effet des lois de la conscription militaire auxquelles tout citoyen serait supposé se soumettre. C'est bien une règle sociale (contournée par les puissants et les riches) qui définit les classes d'appelés et la présence dans les tranchées. Mais, ceci fait, la société abandonne ces individus : l'ordre social, en laissant le hasard trancher, se retire et renvoie cette classe d'individus à un état de "nature". C'est à ce stade socio-logique que s'opère l'institution de l'égalité dont il est question ici.

En effet le décès est un événement individuellement probabiliste mais collectivement déterminé au sein d'un groupe d'âge donné. En ce sens tout groupement d'individus d'âges sensiblement identiques crée la situation originelle d'égalité au sein de laquelle seront sélectionnés - par la loterie biologique ou les "hasards de la vie" - les départs précoces et les longévités remarquables. La question du sens intrinsèquement assignable à la mort comme événement individuel n'a pas de réponse socialisée, parce que cet événement relève du hasard. L'expérience sociale ne dispose d'un savoir sur la mort que lorsqu'il s'agit d'un collectif aux membres duquel elle peut assigner des rapports homologues à la mort¹. Ce n'est pas une réponse à la question "tragique" et "individualiste" du sens. Mais c'est du moins la définition socialement produite de la classe des alters ego qui partagent le même destin collectif. De manière naturelle les individus sont inégalement égaux devant la mort. Le geste instituant du social consiste à identifier des classes d'égalité "probabiliste" de chances de survie². Dans la définition d'une classe d'alters-ego, l'égalité est décrétée socialement comme fondement de ce champ relationnel spécifique.

Le plus souvent les groupements définis par l'âge sont porteurs soit de l'épaisseur biographique des acquis du passé, soit d'un devoir être social. Mais ils sont aussi porteurs d'une "espérance de vie" collective unique et d'une diversité d'incertitudes individuelles de survie, c'est-à-dire d'un rapport à la mort où les inégalités individuelles attendues peuvent être annulées par l'affirmation d'une égalité collective de destin. "Peuvent être" et non pas "sont". Les fonctionnements sociaux réels, on l'a indiqué, n'utilisent pas l'âge comme marque de l'avance en âge. Ce "silence", alors que leur structure même est porteuse de cette évidence, constitue la ligne de tension la plus spécifique au modèle de l'amitié-âge. Du groupe de "jeunes" où il faut prendre des risques aux amis quadragénaires avancés qui évaluent avec un humour obligé leur calvitie naissante, nous supposons que des relations entre individus d'âges "identiques" sont dynamisées par l'idée de la mort, aléa individuel insignifiant et ingérable qui n'est exprimable que dans

¹ Les sociétés où la mortalité post-natale et infantile opère des coupes sombres ne considèrent le bébé que comme un membre incertain du groupe et attendent généralement quelques années avant d'introduire, par l'initiation, les survivants dans la collectivité significative des hommes et des femmes.

² La proposition "tout homme est mortel" est universaliste. Par contre les regroupements selon l'âge redoublent cette proposition par une autre beaucoup plus spécifique : tous ceux de même âge sont à une distance définie de leur mort probable.

l'affirmation d'un destin égal et partagé. Dans le champ des relations amicales, le modèle de l'amitié-âge vise ainsi la compréhension de celles où l'égalité postulée entre les amis instaure la forme relationnelle symbolisant une similitude d'espérance de non mort.

Processus d'institution, rituels, formes

La constitution des classes de conscrits passe par un rituel social. Et le combat lui-même est la situation qui instaure les anciens combattants. Dans les deux cas, la conjoncture fondatrice est ensuite passible de toutes formes de commémorations et de répétitions rituelles. Ces conjonctures définissent explicitement la classe des égaux soumis au même sort. Lorsque nous évoquons "un manque" dans le fonctionnement social, nous suggérons l'absence de processus explicites d'institution de cette forme d'égalité. Mais des situations ne sont pas moins implicitement porteuses de ce geste instituant.

C'est ce caractère "implicite" qui oblige à définir le modèle en terme de tension et non par une liste de propriétés formelles et de significations clairement marquées qui caractériseraient "la" réalité sociale analysée. Une telle formulation pourrait légitimer une sociologie vagabonde qui, finalement, trouvera dans une multiplicité indéfinie de situations sociales matières à mettre en évidence le sens caché à partir de la puissance interprétative d'une grille de lecture a priori. Cet écueil existe. Mais la logique du modèle impose cependant un certain nombre de limitations et de contraintes qui en spécifient le domaine possible de validité. Et les conditions d'émergence de cette forme particulière de lien interpersonnel sont une de ces contraintes internes.

Deux processus d'institution peuvent être discutés. L'un résulte de l'hétérogénéité des échelles d'âge et de leur incapacité à ordonner le vieillissement en tant que tel. L'autre résulte de processus de redéfinition et de segmentation du champ social. Mais ils comportent une propriété commune que nous allons d'abord examiner.

Celle-ci est constituée par l'existence d'un processus de **crise** caractérisé par une désorganisation-réorganisation du système de rôles définissant de manière indissociable l'insertion relationnelle des acteurs et l'image identitaire que cet environnement leur renvoie. C'est l'abandon, la déqualification d'un rôle antérieur, l'acquisition d'un nouveau rôle et les perturbations introduites dans l'agencement des autres rôles qui restent acquis et jouables qui constituent ce processus. Il

peut s'agir seulement de l'acquisition ou de la perte d'un rôle. La question cruciale est la position, l'importance de ce rôle dans le système de l'individu¹.

La logique de ces processus comporte une phase "vide" : de manière formelle l'acteur doit passer par un moment de "non-rôle". Les formes ritualisées de tels passages, notamment les initiations, gèrent symboliquement cette difficulté de diverses manières, soit par un retrait temporaire hors de la société des hommes (hors du village), soit en faisant mourir les impétrants, puis renaître. Entre l'ancien et le nouveau statut, il y a un blanc, un non-rôle. Ce moment où l'acteur n'est "déjà plus ceci" comporte aussi l'incertitude sur le "devenir cela", c'est-à-dire qu'il n'est pas certain de devenir ce qu'il est appelé à devenir, alors qu'il sait qu'il n'est plus ce qu'il était. C'est une nécessité logique interne de la **transition** que de comporter le passage par un état de nature en absence de certitudes sur l'issue². Sans que le hasard soit de manière aussi manifeste que précédemment le facteur insensé qui décidera de ce qui va advenir, on décrit ici - pour l'instant comme ne concernant qu'un individu isolé - une situation de désocialisation et de soumission au risque. Plus le rôle concerné est central dans l'existence de l'acteur, plus il articule un nombre important d'autres rôles, plus cette situation est proprement tragique. Lorsqu'il s'agit d'une facette mineure du personnage social les problèmes posés par ce type de transition, sans disparaître de façon absolue, sont absorbés ou recouverts par les certitudes que donne la stabilité globale de la structure des rôles.

Un type de transition est décrit ici par une propriété logique. Les formes sociales peuvent varier selon plusieurs dimensions : selon leur degré d'institutionnalisation ; selon leur extension dans le temps ; et selon les modes de constitution des classes d'individus qui opèrent la transition. On peut distinguer les transitions biographiques et les transitions qui impliquent une redéfinition du champ social et de sa segmentation.

¹ Dans le registre de la perte, devoir quitter un rôle de type "étudiant", "titulaire d'un emploi salarié", "conjoint", "parent nourricier", etc entraîne des réorganisations qui peuvent être de nature et d'ampleur extrêmement variées selon l'importance qu'avait ce rôle dans la distribution et l'agencement des appartenances sociales de l'acteur.

² NOTEBCe qui invite à se demander si l'angoisse liée aux transitions est une peur de l'échec comme résultat final d'une transition ratée, ou si elle n'est pas plutôt liée à la situation même de la transition, à la conscience confuse de cette naturalisation imposée. Par ailleurs les comportements d'anticipation de rôle, lorsqu'ils sont tolérés, ont pour effet de combler par avance ce vide.NOTE

Les échelles d'âges sont hétérogènes et décalées. Les moments de passe-âge sont multiples, partiels, non coordonnés. Les étapes du cours de la vie sont plus marquées par des séquences, des périodes de transition où on accumule progressivement des attributs partiels, dans des champs sociaux et face à des partenaires distincts, que par des frontières nettes¹.

Les groupes informels de jeunes recrutent leurs membres à l'intersection des logiques ségrégatives d'accès à l'emploi, au logement, aux équipements urbains. Ce recrutement est en partie déterminé par une inscription analogue dans diverses trajectoires (origine sociale, formation-emploi, logement, carrière sexuelle, etc.) qui produit une similitude sociale relative. Mais cette pression externe ne suffit pas, et nous avons repéré la fonction instituante d'une transgression collective (quelconque) qui crée l'univers propre du groupe. Cette hypothèse peut être généralisée pour rendre compte des "amitiés de jeunesse", soit qu'elles perdurent entre anciens membres d'un groupe, soit qu'elles aient initialement existé comme réalité dyadique. En effet nous indiquons que la gravité réelle de l'infraction n'a pas une importance décisive dans la mesure où c'est sa fonction de distanciation et d'instauration qui est en jeu². Et il n'y a pas que les groupes qui sont "délinquants". Une dyade amicale peut aussi bien se former à partir d'un événement fondateur qui paraîtra risible à un observateur extérieur, mais dont le vécu n'est pas moins tragique pour les acteurs adolescents ou jeunes.

Il faut remarquer ici qu'une transgression n'est pas seulement l'opérateur symbolique d'instauration de l'amitié-âge. Le type de lien interpersonnel est ensuite, par nature, une rupture vis-à-vis du mode de relation que chaque sphère institutionnelle requière : des amis sont nécessairement des complices relativement aux rôles institués dès qu'ils infiltrent le jeu réglé d'une institution par le principe de solidarité amicale qui lui est totalement étranger. Si l'entretien et la ritualisation de l'amitié passe par les exercices de sociabilité qui lui sont propres, elle peut aussi se réaffirmer dans un "plus" apporté à l'exécution de certains rôles. Le "coup de pouce" est à la fois un effet du lien préexistant et sa réinstitution : le service rendu a sa valeur utilitaire extrinsèque mais aussi une signification symbolique intrinsèque au lien interpersonnel.

¹ Ce processus est ancien et connu pour les passages à l'âge "adulte" dans différents milieux. Il devient patent pour l'entrée dans le "troisième" âge.

² FERRAND (1975).

Le second type de transition implique une redéfinition du champ social. Pour opposer de manière tranchée les deux modèles il est possible de concevoir le premier comme la production par les acteurs d'un type de relation qui assure de manière adaptative une transition biographique que la matrice institutionnelle rend problématique. Dans le second il y a également production d'un type particulier de relation mais celui-ci déborde le domaine privé et interpersonnel et produit des effets externes.

Les évocations "commémoratives" de la fondation inscrivent dans le présent des interactions une marque différentielle très forte et ineffaçable. Il est clair - comme l'avait très bien vu HALWACHS - que la mémoire sociale, ici interpersonnelle, est intrinsèquement contemporaine des acteurs et de leur rencontre ; le passé est constitué hic et nunc dans l'échange de la parole. Deux questions devraient donc être éclaircies : comment et pourquoi des acteurs maintiennent active cette mémoire collective de la fondation ? On interroge ici la fonction sociale et symbolique de cette appartenance au groupe des fondateurs dans le système formé par les autres appartenances des acteurs. Nous ne développerons pas ce point. La seconde question consiste à se demander quelles sont les propriétés de la conjoncture initiale qui permettent l'émergence de ces liens et autorisent par la suite leur statut particulier de réalité à la fois mémorable et contemporaine.

L'hypothèse interprétative est très simple. Elle consiste à considérer les fondateurs juridiques d'un groupement associatif comme des fondateurs sociaux. Au delà des personnes qui vont apposer leur signature sur des statuts déposés en Préfecture, existe un rassemblement d'acteurs qui les a rédigés et a défini les objectifs du groupement à naître. Par nature ce rassemblement est infra-institutionnel, infra-politique et consensuel car les formes réglées de résolution des désaccords ne sont pas encore établies.

D'autre part, le geste de fondation doit être lu dans ses deux dimensions : centripète (le rassemblement donne une forme réglée à ses rapports internes) et centrifuge (le rassemblement définit sa frontière avec l'extérieur). On insiste davantage sur le caractère associatif des associations (centripète) que sur le caractère dissociatif : toute création formelle d'un groupement

introduit une segmentation nouvelle du champ social dont la signification première est d'exclure tous ceux qui ne demandent pas l'inclusion¹.

Il peut sembler inapproprié d'évoquer une segmentation du champ social alors qu'il ne s'agirait au mieux que du champ des appartenances associatives qui ne concernent que la petite partie des acteurs intéressés par ce type de sociabilité ou d'engagement volontaire. Formellement la critique serait justifiée si ne se développaient pas des processus : a) "d'interpellation" des associations par les pouvoirs institutionnels et b) de revendication par les associations d'une légitimité à représenter des intérêts sociaux². Ces deux processus contribuent à transformer, à des degrés divers, des groupes d'intérêt en groupes de pression et à instituer (à côté de la représentation politique légitime) un champ d'expression des demandes et des particularités sociales.

Par ailleurs, on peut noter que toute fondation suppose un écart différentiel et significatif avec les groupements existants (sinon le groupement n'a pas de raison de naître, il suffirait d'adhérer à ce qui préexiste). Cet écart peut jouer de façon autonome au niveau de représentations que les experts (militants, prophètes, etc.) manipulent pour créer la différence nécessaire à l'originalité fondatrice de leur propos. Mais plus souvent il concerne l'articulation entre ces représentations et des particularités sociales disponibles (non encore prises en charge par les groupements existants) pour un recodage spécifique dans le champ d'expression des intérêts sociaux. La taille et le processus de différenciation sociale de la collectivité ainsi que la structure préexistante du champ associatif imposent par là des contraintes sur les émergences nouvelles³.

Si l'on admet que les groupements associatifs forment un système et non une juxtaposition d'éléments indépendants, on peut synthétiser la conjoncture fondatrice dans les propositions suivantes.

Les fondateurs sont réunis par un principe d'ordre qui précède l'ordre de l'association. Il s'agit d'un accord qui lie entre elles les personnes en tant qu'elles sont en train d'instituer une

¹ C'est un collègue juriste participant à un séminaire de l'ATP "Changement social et culturel" qui avait insisté sur ce point. Je reprends ici son idée sans pouvoir hélas la citer car je n'en ai pas retrouvé trace.

² Revendication qui implique pour chaque association une prétention explicite ou implicite à monopoliser la représentation d'un type donné d'intérêt social à être "le" bon interlocuteur.

³ On a avancé cet argument pour commenter des analyses statistiques des créations d'associations dans les communes. Voir tome 2, partie I, chapitre 7.

appartenance collective qu'elles vont endosser et qui a pour effet premier de désorganiser le champ local des appartenances préexistantes. Pour reprendre la très belle traduction de WEBER, il s'agit bien à son échelle, d'un "acte incisif de socialisation". La transition est marquée ici par une double réorganisation des rôles. Pour les acteurs eux-mêmes qui quittent le consensus interpersonnel pour rentrer dans les rôles qu'ils ont créés en instituant des procédures formelles de règlement des différents. Pour la collectivité où ils font irruption.

Par définition les fondateurs se connaissaient, étaient d'accord et se faisaient confiance avant la fondation. En ce sens, ils étaient souvent plus ou moins amis. La "valeur ajoutée" de la fondation résulte de la transition elle-même, de l'acte au cours duquel ils mettent en suspens l'ordre interne de leur groupe et l'ordre externe dans lequel ils vont se faire une place. C'est cet instant héroïque qui définit la particularité de la conjoncture et autorise sa commémoration.

Une fondation peut être dérisoire. Elle n'en conserve pas moins les caractéristiques mentionnées dont seule l'importance varie mais non la forme. Une fondation a d'autant plus d'importance que : elle concurrence un groupement préexistant et b) elle met en forme une particularité sociale significative de la collectivité. De même pour les acteurs l'importance varie selon les degrés d'articulation à cet engagement d'autres rôles sociaux (contradiction ou complémentarité avec des rôles professionnels et familiaux). Mais ces variations d'intensité n'effacent jamais la différence entre fonder un groupement et devenir membre d'un groupement existant. Ce modèle ne dit rien sur l'engagement des associations ou des formes d'activités bénévoles préexistantes¹. Ne concernant que la fondation il permet : a) de montrer la fonction désocialisante et resocialisante très particulière de la création et sa capacité à sceller par là des liens interpersonnels profonds et durables.² ; b) de comprendre pourquoi le monde associatif peut avoir une forte natalité de groupements éphémères, dans la mesure où, après fondation, l'essentiel de la fonction socialisatrice est réalisée, il ne reste que la gestion utilitaire.

¹ Les motifs de tels engagements sont analysés par D.FERRAND-BECHMAN, *Bénévolats et solidarités*, Syros, 1992.

² Ces liens sont dans certains cas des liens d'hostilité non moins durables entre personnes qui s'accusent réciproquement d'avoir trahi le pacte fondateur.

L'amitié dans la société : l'amitié comme société

Ce modèle de l'amitié-âge rassemble et organise des postulats et des hypothèses qui ont inspiré les recherches réalisées depuis l'interrogation sur la sociabilité adolescente, abandonnant la spécificité d'une étape biographique, est devenue une interrogation sur les relations interpersonnelles, amicales particulières articulée à la question du rapport au destin, à la mise en forme sociale du risque individuel de mort. Il comporte des propositions de niveaux théoriques différents.

a) Il est constitué par un paradigme de type structuralo-fonctionnaliste.

- Toute réalité relationnelle n'est analysable que dans ses rapports - de forme, de sens et de fonction - avec d'autres réalités relationnelles.
- Ces articulations entre sphères institutionnelles ne sont pas réductibles à des rapports de détermination par un noyau essentiel de la structure sociale. Chacune a la capacité pratique et idéologique de recoder, relativement à son ordre propre, les propriétés des acteurs résultant des autres éléments de la matrice institutionnelle;

b) Il comporte des postulats sur la réalité de la société contemporaine¹

- La structure institutionnelle ne forme pas un système cohérent et totalisant mais un système de tensions.
- Le lien social n'est instituable ni par la parenté, ni par le marché ni par le politique.
- Les jeux institutionnels tendent à instituer une singularité morcelée de l'individu.
- L'avance objective vers la mort dans le cours de la vie, l'incertitude individuelle sur le moment de "devoir mourir" ne font l'objet d'aucune mise en forme et en sens social.

c) Il formule des hypothèses interprétatives.

- Des conjonctures particulières de transition et de réorganisation du système de rôles des acteurs créent des moments logiques de non-rôle, de naturalisation. Ces moments impliquent une mort sociale symbolique.

¹ Redisons que ces propositions sont définies comme des postulats dans la construction du modèle. Mais elles peuvent être discutées théoriquement et contestées par des résultats de travaux empiriques.

- Des acteurs qui vivent ensemble ces situations sont produits comme purs alters-ego, liés à une similitude initiale de rapport au destin, qui instaure un lien interpersonnel inconditionnel et irrévocable. Ce type de lien institue le champ particulier et spécifiquement social d'une société : le "commerce" et la sociabilité entre égaux;
- Cette logique relationnelle, non reconnue socialement, n'existe pas à l'état "pur" mais comme tension qui modifie et donne un sens supplémentaire à des formes relationnelles plus légitimées.

d) Ces hypothèses permettent de formuler des déductions analysables empiriquement.

- Certaines relations d'amitié peuvent durer en ayant perdu toute fonction affective ou utilitaire (échanges de services, d'aide, etc.) parce qu'elles ont un fondement initial purement symbolique.
- Certaines relations d'amitié peuvent durer malgré des écarts socio-économiques importants entre les partenaires parce que l'égalité n'est pas une condition mais un effet initial du lien dans son ordre propre.
- Corollairement les réseaux de relations amicales sont hétérogènes ; ils peuvent comporter un nombre limité de liens "irrévocables" et d'autres relations plus éphémères.
- Parce qu'initiales dans une crise, certaines relations d'amitié sont plus à même de secourir dans une crise, certaines relations d'amitié sont plus à même de secourir dans une autre crise biographique qui mettrait en jeu le destin de quelqu'un.
- On devrait rencontrer des liens d'autant plus forts entre individus ayant traversé des transitions plus problématiques et radicales (mobilité sociale forte, ruptures biographiques, etc.).

*BALANDIER G. Le lien social en question. *Actes du XIIIème Colloque de l'AISLF*, W.FISCHER & C.FRICK Eds., Genève, 1989

*BLAU P.M. *Exchange and power in social life*. New York, J. Wiley, 1964.

*BOZON M. Apprivoiser le hasard. La conscription au XIXème siècle. *Ethnologie Française*, 1987, XVII, n°2 3.

*BOZON M. *Les conscrits*. Berger Levrault, Paris, 1981.

*EISENSTADT S.N. *From generation to generation, age groups and social structure*. Glencoe, Free Press, 1956.

*EISENSTADT S.N. *Patrons, clients and friends*. Cambridge, University Press, 1984.

- *EISENSTADT S.N. Ritualized personal relations. *Man*, 1956, n°96, p.90-95.
- *LALIVE D'EPINAY C. Individualisme et solidarités aujourd'hui (douze thèses). *Actes du XIIIème Colloque de l'AISLF*, W.FISCHER & C.FRICK Eds., Genève, 1989
- *LAZARFELD P. MERTON R. Friendship as a social process. BERGER M. *et al. Freedom and control in modern society*, Van Nostrand, Princeton, 1954.
- *PAINE R. In search of friendship. *Man*, 1969, vol.4.
- *PROST A. *Les anciens combattants et la société française*. Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977.
- *SEGALEN M. Liens sociaux et cultures dans la France contemporaine : pour l'usage du pluriel. *Actes du XIIIème Colloque de l'AISLF*, W.FISCHER & C.FRICK Eds., Genève, 1989.
- *SILVER A. Friendship and trust as moral ideals : an historical approach. *Archives Européennes de Sociologie*, 1989, tome XXX, n°2, p.274-297.
- *WEBER M. *La ville*, 1921. Trad. Fse. P. FRITSCH, Paris, Aubier Montaigne, 1982.